

ÉLÈVE

Nom

Prénom

Date de naissance

Téléphone

E-mail (en majuscules)

Adresse postale

Représentant légal — nom & lien (élève mineur)

Téléphone / e-mail du responsable

Personne à prévenir en cas d'urgence

Téléphone

COURS & RÈGLEMENT

Danse : ☐ Éveil ☐ Street Jazz ☐ Commercial ☐ Heels ☐ Sensuel Lyrical ☐ Technique ☐ Ballet

Aérien : ☐ Pole Dance ☐ Pole Exotic ☐ Cerceau aérien

Formule / abonnement (ou forfait tickets)

Total à régler (adhésion incluse)

Règlement : ☐ CB ☐ Espèces ☐ Chèque ☐ Virement ☐ Prélèvement SEPA **Facture :** ☐ Oui ☐ Non

SANTÉ, AUTORISATIONS & SIGNATURE

☐ Certificat médical de non contre-indication fourni (obligatoire, de moins de 6 mois, pour le Pole Dance, le Pole Exotic et le Cerceau aérien)

☐ Assurance Responsabilité Civile

☐ QS-Sport (élève mineur)

☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas mon enfant mineur à sortir seul de l'établissement

☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas la diffusion de photos / vidéos prises lors des cours et événements à des fins promotionnelles.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de Muse Studio et en accepter les dispositions — notamment l'absence de remboursement en cas d'absence ou d'interruption, un report en séance de rattrapage ou une conversion en tickets pouvant être proposé selon les possibilités du studio. Les frais d'adhésion annuelle s'ajoutent au premier règlement. J'autorise le traitement de mes données pour la gestion de mon inscription (droits d'accès, de rectification et d'effacement par e-mail ; réclamation possible auprès de la CNIL).

Fait à le / /

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

MUSE

studio

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Danse & disciplines aériennes

En vigueur saison 2026–2027 · Mise à jour : 24/08/2026

Le présent règlement assure le bon fonctionnement de Muse Studio et harmonise les relations entre la direction, les professeurs, les élèves et les parents d'élèves. Il est affiché dans les locaux et publié sur le site. **Toute inscription, ainsi que la participation à un cours d'essai ou à toute activité, vaut acceptation pleine et entière du présent règlement, sans réserve.** Le studio peut le modifier à tout moment ; la version applicable est celle affichée et publiée en ligne.

Art. 1 · Présentation du studio

Muse Studio est exploité par SAS MUSE Studio, capital 1000 €, siège 6. Avenue de Verdun, 06800 Cagnes-sur-Mer, 106 241 037 RCS, Antibes, n° 10624103700014, représentée par Marion Fanelli, présidente. Le studio propose des cours collectifs de danse et de disciplines aériennes : Street Jazz, Commercial, Heels, Lyrical, Pole Dance et Cerceau Aérien.

Art. 2 · Inscription et adhésion

- L'inscription se fait en ligne et/ou sur place ; elle n'est définitive qu'après règlement de la formule et acceptation du présent règlement.
- L'adhérent fournit des coordonnées exactes et signale tout changement.
- Pour un mineur, l'inscription est signée par le représentant légal.
- L'inscription annuelle vaut pour la saison [sept. 2026 – juin. 2027] et engage au paiement intégral de la formule, indépendamment de l'assiduité.

Art. 3 · Santé, aptitude et certificat médical

La pole et le cerceau sont physiquement exigeants : **chaque adhérent atteste de son aptitude avant la pratique.**

Majeurs

Fournir, dans le mois suivant l'inscription, un certificat médical de non-contre-indication (danse et activités physiques en salle, aérien inclus) de moins d'un an — ou, à défaut, une attestation sur l'honneur + questionnaire de santé. Certificat vivement recommandé pour l'aérien.

Mineurs

Questionnaire de santé ; en cas de réponse positive, certificat médical exigé avant la pratique.

À défaut des documents dans les délais, le studio peut suspendre l'accès et se dégage de toute responsabilité. L'adhérent informe son professeur de tout problème de santé, blessure, opération récente ou grossesse ; la poursuite de l'aérien en cas de grossesse est soumise à avis médical.

Art. 4 · Tarifs, formules et paiement

- Tarifs et formules affichés à l'accueil et publiés sur le site ; susceptibles d'évoluer chaque saison.
- Paiement selon les modalités proposées (comptant, échéancier, prélèvement) ; l'échéancier reste dû en intégralité.
- Chaque formule a une durée de validité ; les séances non consommées sont perdues, sans remboursement ni prolongation (sauf Art. 6).
- Tout impayé peut entraîner la suspension de l'accès jusqu'à régularisation.

Art. 5 · Réservation, ponctualité et absences

- Réservation préalable obligatoire via la plateforme, dans la limite des places.
- Annulation au plus tard [24] h avant le cours ; au-delà, ou en cas d'absence, la séance est décomptée.
- Se présenter [10] min avant. Pour raisons de sécurité, l'accès peut être refusé après le début de l'échauffement, indispensable en aérien.

- Les cours ne sont ni rattrapables ni remboursables du fait d'un retard.

Art. 6 · Reports, suspensions et remboursements

Les sommes versées ne sont ni remboursables, ni cessibles, ni transférables, sauf justificatif : incapacité médicale durable (avoir au prorata) ; déménagement à plus de [50] km ; grossesse (suspension puis reprise après accord médical). Toute demande par écrit dans les [15] jours suivant l'événement ; aucune demande rétroactive. Aucun remboursement en cas d'exclusion.

Art. 7 · Tenue, hygiène et matériel

Règles générales

- Tenue de sport propre et adaptée, cheveux attachés ; pieds nus, chaussettes ou chaussures dédiées selon le cours. Aucune chaussure de ville sur l'espace de danse ; pas de chewing-gum.
- Chacun apporte serviette et bouteille d'eau.

Disciplines aériennes (pole, cerceau)

- Peau partiellement découverte (short, brassière) pour l'adhérence.
- Crème, huile et lotion interdites avant les cours aériens (danger de chute) ; seuls les produits d'adhérence autorisés par le professeur sont admis.
- Bijoux interdits pendant l'aérien (blessures, détérioration du matériel).
- Nettoyage du matériel après usage, avec les produits fournis.

Art. 8 · Sécurité et consignes de pratique

- Les consignes des professeurs sont impératives ; aucune figure sans autorisation ni supervision.
- Barres, cerceaux et tapis utilisés uniquement en cours, sous la responsabilité du professeur.
- Échauffement encadré obligatoire avant toute figure aérienne.
- L'adhérent reconnaît les risques (chutes, entorses, contusions) et pratique dans le respect de ses limites.
- Interdit de s'appuyer sur les miroirs ou de courir près du matériel et des vitrages.

Art. 9 · Comportement et respect

- Respect mutuel absolu ; moqueries, propos discriminatoires, insultes et comportements dangereux proscrits.
- Espace bienveillant et inclusif ; accès refusé à toute personne compromettant le bon déroulement ou la sécurité.
- Téléphone en silencieux et rangé pendant les cours, sauf autorisation.

Art. 10 · Objets personnels et vestiaires

- Vestiaires à disposition ; le studio décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des effets personnels.
- Éviter les objets de valeur ; objets trouvés conservés 30 jours.

Art. 11 · Dispositions particulières aux mineurs

- Les parents s'assurent de la présence du professeur avant de laisser l'enfant et le reprennent à l'heure ; pas de garde hors cours.

- Salle et vestiaires réservés aux élèves et professeurs ; accompagnateurs dans l'espace prévu.
- Le studio est autorisé à prendre toute mesure d'urgence en cas d'accident.

Art. 12 · Responsabilité et assurance

- Le studio est couvert en responsabilité civile professionnelle ; cela ne remplace pas l'assurance individuelle accident de l'adhérent, vivement recommandée.
- La responsabilité du studio est dérogée en cas de non-respect des consignes, de pratique non autorisée, d'usage anormal du matériel ou de contre-indication médicale dissimulée.

Art. 13 · Image, propriété intellectuelle et données

- **Image** : des photos/vidéos peuvent être prises à des fins de communication ; l'adhérent indique à l'inscription s'il accepte ou refuse leur diffusion, choix modifiable à tout moment.
- **Propriété intellectuelle** : chorégraphies, enchaînements et supports restent la propriété du studio et de ses professeurs ; toute diffusion commerciale ou pédagogique hors cadre privé est interdite sans accord écrit.
- **Données (RGPD)** : données utilisées pour la seule gestion des adhésions et la communication ; droit d'accès, de rectification et de suppression à musestudio06@gmail.com.

Art. 14 · Manquements et exclusion

Tout manquement au règlement, dégradation, violence, vol ou inconvenance peut entraîner une exclusion temporaire ou définitive, à l'appréciation de la direction, sans remboursement. Tout dommage matériel est à la charge de l'adhérent responsable.

Art. 15 · Modification du règlement

Le studio peut modifier le présent règlement à tout moment ; la version applicable est celle affichée dans les locaux et publiée sur le site. La poursuite de la pratique vaut acceptation.

Bon pour accord

Je soussigné(e) (nom, prénom), agissant en mon nom / en qualité de représentant légal de, reconnais avoir pris connaissance du présent règlement intérieur et en accepter l'ensemble des dispositions.

Fait à, le / / 20.....

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Autorisation de droit à l'image

Je soussigné(e) (nom, prénom), ☐ en mon nom propre ☐ en qualité de représentant légal de l'enfant mineur, né(e) le / /

Dans le cadre de la communication de Muse Studio, des photographies et/ou vidéos sont susceptibles d'être réalisées lors des cours, stages, événements et spectacles.

☐ **J'AUTORISE** ☐ **JE N'AUTORISE PAS**

Muse Studio à fixer, reproduire et diffuser, à titre gratuit et non exclusif, mon image (ou celle de l'enfant représenté) sur les supports suivants : site internet du studio ; réseaux sociaux (Instagram @musestudio_danse, Facebook, TikTok...) ; supports imprimés (flyers, affiches, plaquettes) ; articles de presse et partenaires, le cas échéant.

Autorisation consentie pour une durée de [5] ans à compter de la signature, pour le monde entier, aux seules fins de promotion et de communication du studio. Les images ne feront l'objet d'aucune exploitation commerciale par un tiers ni d'aucun usage portant atteinte à la dignité de la personne.

Conformément au RGPD, je dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression, et peux retirer cette autorisation à tout moment par demande écrite à [e-mail] ; le retrait ne vaut que pour l'avenir et n'affecte pas les supports déjà diffusés ou imprimés.

Fait à, le / / 20.....